

Fiche de données de sécurité

Produit: MANALOX WB10

Page : 1/5

Date : 11-juillet-2007

Version : 1.01

Remplace : 1-octobre-2002

1 Identification du produit et de la société

NOM DU PRODUIT : MANALOX WB10
DISTRIBUTEUR :
Nom : FEDCHEM, LLC
Adresse : FEDERAL PROCESS CORPORATION
4620 Richmond Road
Cleveland, OH 44128, États-Unis
Courrier électronique : jmcilhaney@federalprocess.com
Numéro de téléphone : +1 216 464 6440 Heures : du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, h de NY
Numéro de fax : +1 216 464 2080
N° D'URGENCE (Chemtrec) : +1 703 527 3887

2 Identification des dangers

PRINCIPAUX DANGERS :
Effets nocifs pour la santé : Aucun risque spécifique si le produit est manipulé en conformité avec de bonnes pratiques de travail et d'hygiène.
Dangers physiques et chimiques :
- Incendie ou explosion : PAS DE DANGER particulier d'incendie ou d'explosion.
Classification/dangers spécifiques : Conformément aux critères de la CEE, ce produit n'est pas classé comme « préparation dangereuse ».

3 Composition/informations relatives aux ingrédients

>> PRÉPARATION :

Nature chimique : Dispersion aqueuse d'un carboxylate organique et d'un complexe métallique.

4 Premiers secours

Inhalation : Ne s'applique pas spécifiquement (liquide aqueux).
Contact cutané : Laver immédiatement et abondamment la peau au savon et à l'eau.
Retirer tous les vêtements contaminés, y compris les chaussures.
Si nécessaire, consulter un médecin.
Contact oculaire : Rincer immédiatement à l'eau pendant une longue période, tout en maintenant les yeux grands ouverts.
Ingestion : NE JAMAIS induire le vomissement.
Si nécessaire, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :
- Utiliser : Tous les agents d'extinction peuvent être utilisés (eau, mousse, poudres, gaz carbonique, sable ...).
- Ne pas utiliser : Aucun agent à notre connaissance. S'il y a un incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adéquats.

Fiche de données de sécurité

Produit: MANALOX WB10

Page : 2/5

Date : 11-juillet-2007

Version : 1.01

Remplace : 1-octobre-2002

Dangers spécifiques : Non combustible. Ne présente aucun risque particulier en cas d'incendie.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection personnelle :
- protection des yeux et du visage (lunettes de protection + masque facial).
- gants appropriés.
Arrêter la fuite. Redresser les récipients ou emballages endommagés (point de fuite en haut) pour prévenir toute fuite de liquide.

Précautions pour la protection de l'environnement : Endiguer le liquide épandu et le contenir.
Ne pas déverser le liquide directement dans l'égout.

Méthodes de nettoyage :

- Récupération : Transférer le produit dans un récipient vide :
- étiqueté comme il convient.
- Neutralisation : Absorber à l'aide de :
- sable ou d'un matériau absorbant inerte.
- Nettoyage/décontamination : Asperger toute la zone contaminée avec de grandes quantités d'eau.
- Élimination : Éliminer tous les matériaux contaminés conformément aux réglementations en vigueur.

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

Mesures techniques : Ne nécessite aucune mesure spécifique ou particulière.

STOCKAGE

Mesures techniques : Ne nécessite aucune mesure spécifique ou particulière.

Conditions de stockage :

- Recommandées : Pour éviter le gel du produit, entreposer :
- sous protection contre le gel.

Produits incompatibles : Produits réagissant avec l'eau.

Emballage :
- Fûts en plastique.

Matériaux d'emballage :

- Recommandés : Matériaux en plastique.
- Ne pas utiliser : Métaux non protégés.

8 Exposition/protection physique des personnes

Mesures d'ingénierie : Aucune mesure spécifique n'est requise si le produit est manipulé conformément à de bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité.

Limites d'exposition professionnelle :

- Limites (R.-U.) : Pas de limites spécifiques.

Équipement de protection personnelle :

- Protection des mains : Gants de protection en PVC.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Fiche de données de sécurité

Produit: MANALOX WB10

Page : 3/5

Date : 11-juillet-2007

Version : 1.01

Remplace : 1-octobre-2002

9 Propriétés physiques et chimiques

ASPECT :

- État physique :	Liquide.
- Couleur :	Laiteuse.
Odeur :	Légère
pH :	8,5 - 9,5 (produit tel quel).
Températures spécifiques :	
- Ébullition :	Approx. 100 °C.
Caractéristiques d'inflammabilité :	
- Point d'éclair :	Sans objet.
Propriétés d'oxydation :	Selon les critères CEE, cette substance n'est pas une substance oxydante.
Densité relative (eau= 1) :	1 à 25 °C.
Solubilité :	
- dans l'eau :	Soluble.
- dans les solvants organiques :	Insoluble dans les solvants organiques habituels.

10 Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable dans des conditions d'utilisation normales.
Réactions dangereuses :	
- Conditions à éviter :	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions d'utilisation normale.

11 Informations toxicologiques

Effets locaux :	Non irritant après application cutanée (lapins).
(- Pas de données)	Dans les conditions d'utilisation normale, aucun effet nocif pour la santé n'a été observé.

12 Informations écologiques

Comportement au sein de l'environnement :	
Persistance/dégradation :	Pas de données disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

DÉCHETS DES RÉSIDUS :	
Destruction / Élimination :	Éliminer en conformité avec la réglementation locale en vigueur.
EMBALLAGES CONTAMINÉS :	
Décontamination / Nettoyage :	Nettoyer à l'eau.
Destruction/élimination :	Recycler après nettoyage ou éliminer dans une installation autorisée.
REMARQUE :	L'utilisateur est tenu de respecter les réglementations locales éventuelles concernant l'élimination.

Fiche de données de sécurité

Produit: MANALOX WB10

Page : 4/5

Date : 11-juillet-2007

Version : 1.01

Remplace : 1-octobre-2002

14 Informations relatives au transport

RÉGLEMENTATIONS

INTERNATIONALES :

Transport routier et ferroviaire :

- Rail/route (RID/ADR) : NON réglementé.

Mer (IMO/IMDG) : NON réglementé.

Air (ICAO-IATA) : NON réglementé.

REMARQUE : Les prescriptions de la réglementation sont celles en vigueur à la date de publication de la présente fiche.

Étant donné l'évolution possible de la réglementation du transport des matériaux dangereux, il est conseillé de vérifier leur validité auprès de votre bureau de vente.

15 Informations concernant la réglementation

ÉTIQUETAGE :

Réglementations CEE : Étiquetage obligatoire (auto-classification) des préparations dangereuses : non obligatoire.

- Énoncés R : Pas de phrases R.

- Énoncés S : Pas de phrases S.

Royaume-Uni : Traiter en conformité avec la législation britannique en vigueur, par exemple

Chemical Hazard Information and Packaging Regulations 1993.

Control of Substances Hazardous to Health Regulations 1988.

Environmental Hygiene Guidance: EH/40 Occupational exposure limits (révisées annuellement).

Environmental Protection Act 1990.

REMARQUE : Les informations concernant la réglementation données ci-dessus n'indiquent que les réglementations principales, spécifiquement applicables au produit décrit dans la Fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possibilité de l'existence de dispositions supplémentaires qui viendraient compléter ces réglementations.

Faire référence à toutes les réglementations ou dispositions nationales, internationales et locales en vigueur.

16 Autres informations

Utilisations :

- Utilisations recommandées : Agent hydrofuge.

La présente fiche de sécurité doit être utilisée en conjonction avec les fiches techniques. Elle n'est pas destinée à les remplacer. Les informations fournies ici sont basées sur notre connaissance du produit au moment de la parution de cette fiche. Elles sont présentées de bonne foi.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur le fait que l'utilisation de ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il est prévu entraîne des risques éventuels.

Ceci ne libère aucunement l'utilisateur de l'obligation de connaître et d'appliquer toutes les réglementations sous lesquelles s'exercent ses activités. Il incombe à l'utilisateur, et à lui seul, de prendre toutes les précautions nécessaires lors de la manipulation du produit.

Fiche de données de sécurité

Produit: MANALOX WB10

Page : 5/5

Date : 11-juillet-2007

Version : 1.01

Remplace : 1-octobre-2002

Les réglementations sont uniquement mentionnées ici pour aider l'utilisateur à remplir les obligations assorties à l'utilisation de produits dangereux.

Ces informations ne sont pas exhaustives.

La présente fiche ne dispense pas l'utilisateur de s'enquérir de l'existence d'obligations légales autres que celles qui sont mentionnées dans les présentes, concernant l'utilisation et le stockage de ce produit. Cette responsabilité lui incombe entièrement.

Fin du document.

Nombre de pages : 5